



REGLEMENT INTERIEUR CULTURE ET DECOUVERTES

17 octobre 2020

1. BUREAU :

Culture et Découvertes est une activité de l'Union animée par 4 responsables :

Michel MOULIN, président et animateur
Danièle BARTHELEMY, trésorière
Michèle LARGE, animatrice
Françoise MOULIN, animatrice et secrétaire.

2. PRESENTATION :

Notre but est de vous faire découvrir des musées, des monuments, des quartiers, des jardins, des lieux insolites, des usines, etc...
Les visites sont en général accompagnées d'un guide conférencier.

3. INSCRIPTIONS :

Une feuille de visite vous est envoyée chaque mois, précisant le sujet, l'horaire et le lieu de rendez-vous. Si vous êtes intéressé(e), il est alors impératif de vous inscrire dès réception afin de faciliter l'organisation de la sortie.

4. TARIF DES VISITES MENSUELLES :

Le tarif est fixé à 20 € par sortie, payable le jour de la visite par chèque à l'ordre de "Union Culture et Découvertes".

- Si vous ne devez participer qu'à une visite sur les deux programmées de la journée, les 20 € seront dus.
- De même, si vous êtes inscrit(e), la somme de 20 € sera due si vous ne prévenez pas au préalable l'organisateur de votre absence.

Pour certaines visites, nous pourrions être amenés à vous demander une participation plus importante.

Pour les sorties soumises à contrat, nous vous réclamerons le règlement à l'inscription, qui sera précisé sur la feuille détaillée de la visite.

Il ne sera fait état d'aucun remboursement en cas d'annulation, à moins qu'un remplacement puisse être effectué.

5. VISITES COMPLEMENTAIRES :

Chaque saison, nous organisons une ou plusieurs sorties concernant de grandes expositions parisiennes. A ce titre nous demandons le paiement à l'inscription.

6. COVOITURAGE :

Nous invitons toute personne souhaitant un covoiturage, à téléphoner ou envoyer un mail à l'organisateur de la sortie afin qu'il puisse vous mettre en contact avec l'un des participants.

7. COVID :

Le port du masque est désormais obligatoire dans tous les espaces clos et partagés, afin de limiter la propagation du coronavirus.

Le Président
Michel MOULIN